
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DASH-L annonce qu'un modèle de silencieux est homologué par Transports Canada

Longueuil, le 8 juin 2017 : Développement Aéroport Saint-Hubert de Longueuil (DASH-L) annonce officiellement que le modèle de silencieux du Cessna 152 a été homologué par Transports Canada (TC), le 2 juin dernier.

C'est en travaillant de pair avec le fabricant, Transports Canada, la Ville de Longueuil et les écoles de pilotage que nous avons réussi à faire homologuer un premier modèle de silencieux par le ministère des Transports du Canada, en un temps record. « Je tiens à remercier Transports Canada pour sa collaboration et son implication. » a souligné monsieur Michel Beaudoin, le directeur général et de l'aéroport. Il a également tenu à souligner qu' : « Il s'agit là d'une excellente nouvelle pour les écoles de pilotage, car suite à cette homologation, les écoles pourront enfin commander les silencieux du fabricant européen et espérer un délai de livraison rapide. C'est un autre pas dans la bonne direction. »

Cette homologation donne suite à l'entente hors cour qui fût entérinée par l'honorable juge Castonguay en octobre 2015. « Les citoyens du Grand Longueuil pourront, suite à cette avancée aéronautique, profiter d'un meilleur climat sonore en périphérie de l'aéroport Saint-Hubert de Longueuil. » a fait remarquer le président de DASH-L, monsieur Serge Brasset. Il faut rappeler qu'aucun silencieux pour les Cessna 150 et 152 n'était homologué au Canada. « Il s'agit là d'un précédent, qui pourrait servir à tous les aéroports canadiens. » a fait ressortir le président.

DASH-L est fière de pouvoir contribuer dans l'harmonie, à titre de bon citoyen corporatif, au mieux-être des résidents de Longueuil tout en collaborant avec les entreprises qui ceignent l'aéroport Saint-Hubert de Longueuil.

DASH-L est un organisme à but non lucratif qui opère et gère depuis septembre 2004 le premier aéroport canadien, à la suite de sa cession par Transports Canada. Une équipe de 13 personnes, dont 7 permanentes, est également en place pour assurer le bon fonctionnement de l'organisme et pour voir à la gestion et à l'entretien de l'aéroport en toute sécurité.